

Accès au logement

Accompagnement vers et dans le logement • Département de l'Orne



Prestation

Description synthétique de la prestation

Action d'accompagnement vers et dans le logement à destination des ménages éprouvant des difficultés particulières à accéder à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir sur le territoire de l'est ornais.

L'action vise essentiellement le lien/rapport à construire entre le bénéficiaire et son logement et le parcours de cette personne.

Demande d'accès à cette prestation sur présentation d'une demande écrite et conjointe de la personne requérante et du travailleur social référent de la situation du bénéficiaire potentiel.

Public cible

Personnes concernées

Tout ménage éprouvant des difficultés particulières, en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence, à accéder à un logement décent ou indépendant ou s'y maintenir.

A ce titre, elle vise prioritairement les personnes hébergées ou logées à titre transitoire (sortie de CHRS, logement temporaire). L'action est également destinée à des personnes ou familles à la rue accédant directement à un logement.

Localisation

Lieux et équipements

Territoire: Est du département.

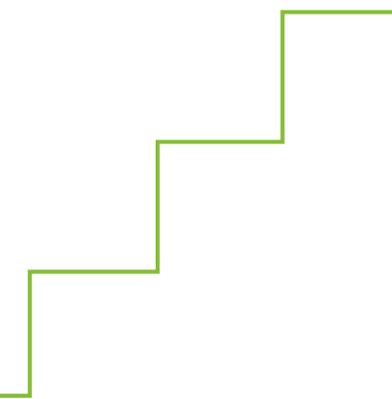
Entretiens au domicile et à la plate-forme sociale de l'antenne de L'Aigle (base logistique).

Acteurs directs

Qualification, compétences, métiers, délégations...

Des équipes pluridisciplinaires composées de personnel diplômé d'Etat de Niveau III:

- éducateur spécialisé;
- assistante sociale;
- conseillère en Insertion Professionnelle.



Accès au logement

Accompagnement vers et dans le logement • Département de l'Orne



Ouverture

Jours, horaires et lieux

Mesure de 6 mois, renouvelable une fois.

La fréquence des entretiens est fonction de la situation du bénéficiaire.

Partenaires

Acteurs indirects prescripteurs, clients, partenaires

Prescripteurs multiples via le SIAO (Circonscription d'action sociale, Services hospitaliers...).

Financeurs : Etat (Bop 177 et Fonds national d'accompagnement vers et dans le logement).

Ce qu'apporte la prestation

Valeur ajoutée sociétale économique pour le territoire

Contribuer à la fluidité des prestations d'hébergement.

Contribuer au décloisonnement entre hébergement et logement.

Favoriser les sorties réussies des structures d'hébergement et de logement temporaire.

Prévenir les expulsions locatives.

Nos attendus

Les résultats attendus et observables à l'issue de la prestation

AVL: Accompagner le bénéficiaire dans la recherche d'un logement adapté à sa situation en définissant un projet réaliste, et en l'aidant à réaliser les démarches préalables à l'entrée dans le logement.

ADL: Accompagner le bénéficiaire à devenir responsable de son logement (paiement régulier du loyer, des charges, entretien du logement...) et à créer du lien entre le ménage et son logement, son immeuble, son quartier. Accéder à un hébergement ou logement adapté à l'issue de la prise en charge.

Évaluation des axes de l'Habité déclinés dans le projet personnalisé du bénéficiaire (le vivre ensemble, le temps libéré, l'économique).

